



L'animation, engagement volontaire et action professionnelle

Former des animateurs de l'Éducation populaire

Plus de 200 congressistes ont assisté à la conférence sur les temps libérés lors du congrès des Ceméa à Grenoble. Conférence qui a confirmé ce que les Ceméa pensaient déjà quant à l'évolution des séjours de vacances. Une place de plus en plus importante pour les sociétés privées et le secteur marchand, une diminution de la fréquentation et du nombre de jours des séjours. Cela ne peut que renforcer la pertinence du projet des Ceméa pour la promotion de vacances émancipatrices ; le droit aux vacances et aux loisirs pour tous est toujours d'actualité.

En 2015 la question de la défense, de la valorisation des vacances et des loisirs reste donc difficile. Dans une société où les seules préoccupations sont l'emploi et la sécurité, revendiquer des vacances et des loisirs émancipateurs pour tous est inaudible pour beaucoup. Et pourtant cette question est encore une fois centrale dans la lutte contre l'exclusion, contre les extrémismes et pour la mixité, le vivre et faire ensemble.

Car la première des sécurités, ce sont les droits dont celui d'une éducation, formelle et informelle. Comment parler de volontariat et d'engagement des jeunes dans les vacances et les loisirs, dans une société où l'on ne parle plus que de sécurité, de travail et de précarité ?

C'est dans ce sens que les Ceméa ont poursuivi leur engagement dans le projet de la JPA en 2015. Comme chaque année les Ceméa participent au bureau national, aux groupes de travail sur la charte handicap, au groupe juridique... Les Ceméa se sont activement mobilisés dans l'organisation et l'animation d'une journée d'étude sur la mixité dans les Accueils Collectifs de Mineurs. Ce travail se poursuivra en 2016 par des journées décentralisées en régions.

La réforme des rythmes a continué à fortement impacter le secteur animation en 2015 avec la mise en place et la généralisation des PEdT. Les Ceméa continuent de revendiquer une place pour le départ (séjours, mini-camps, classes de découvertes) dans les PEdT. Des temps de vacances et de loisirs non liés à la seule réussite scolaire ou au périscolaire, mais articulés à la réussite éducative, dans un réel lien famille, école, vacances, loisirs.

Enclenchée en 2014, le rapport de la Mission d'Évaluation des Politiques Publiques (MEPP) a préconisé une réforme de la politique de formation et de certification du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Celle-ci a débutée en 2015 pour une mise en application en 2016. Ces travaux ont permis aux Ceméa de porter quelques combats politiques et pédagogiques. Les mobilités des stagiaires dans le cadre des formations européennes se développent. De plus en plus de stagiaires ont accès à ce dispositif européen.

■ L'animation volontaire, un engagement citoyen pour de nombreux jeunes

En 2015, le combat des Ceméa pour la reconnaissance du volontariat dans l'animation n'a toujours pas abouti. On ne peut que regretter l'absence d'un choix politique clair pour la reconnaissance du volontariat de l'animation à côté des politiques d'engagement du type service civique. Absence de choix encore plus incompréhensible lorsqu'on sait que plus de 100 000 jeunes volontaires à l'animation s'engagent chaque année dans l'encadrement des accueils collectifs de mineurs, ce qui représente un nombre non négligeable au regard d'autres dispositifs !

Concernant le dispositif BAFA et BAFD de formation à l'animation volontaire, celui-ci porte en lui une ambition vers des jeunes, acteurs, contributeurs à la mise en œuvre de vacances et de loisirs collectifs pour d'autres jeunes, plus jeunes. Les Ceméa continuent de voir ce dispositif comme un véritable levier de transformation sociale par la formation d'une partie de la jeunesse à l'engagement dans une formation citoyenne, solidaire et d'intérêt général.

Résolument, les Ceméa continuent de vouloir développer cette activité de formation et d'accompagnement des volontaires. Car cet engagement est politique, éminemment émancipateur pour les personnes, et participe encore aujourd'hui concrètement d'une politique ambitieuse pour la jeunesse tant au niveau national qu'europpéen.



L'ANIMATION VOLONTAIRE EN CHIFFRES

Plus de 20300 animateurs et directeurs formés à l'animation volontaire

En 2015, les Ceméa ont accueillis **20 368 stagiaires** dans les dispositifs de formation à l'animation volontaire BAFA/BAFD. Ces formations sont encadrées par les membres actifs des Ceméa, militants de l'Éducation nouvelle, lors de sessions de formation en internat ou en demi-pension.

Ces stages sont des lieux de mise en pratique de l'Éducation nouvelle qui permettent d'accompagner de nombreux jeunes adultes à prendre des responsabilités dans l'encadrement d'enfants et de jeunes dans les accueils collectifs de mineurs (ACM). Les sessions de formation se déroulent sur l'ensemble du territoire français de métropole et d'outre-mer ainsi qu'en Europe pour les stages d'approfondissement BAFA « séjours à l'étranger et rencontres interculturelles ».

Pour la formation des animateurs, les Ceméa ont accueilli **10 520 stagiaires en formation générale BAFA** lors de 443 stages, ce qui représente 81 093 journées stagiaires.

Les stages d'approfondissements BAFA ont quant à eux, accueilli **7 618 stagiaires** lors de 482 stages pour un volume de **46 617 journées stagiaires**.

La formation des directeurs au BAFD a quant à elle, accueilli **1 261 stagiaires en formation générale** lors de 91 stages et **969 stagiaires** en session de perfectionnement dans 74 stages. Cela correspond respectivement à **11 374 et 5 962 journées stagiaires**.



SAP, le service d'aide au placement des Ceméa

Le service d'aide au placement, outil qui permet d'accompagner les stagiaires dans la recherche de stages pratiques ou de poste, permet de mettre en relation par le biais d'un site internet dédié, les propositions de postes d'organisateur et les stagiaires. Il est un des moyens d'accompagnement mis à disposition des stagiaires ayant suivi leur formation avec les Ceméa. Il représente un des engagements qualité des Ceméa dans la mise en œuvre des formations à l'animation volontaire. C'est aussi un outil opérationnel qui permet de mettre en acte le critère d'accompagnement des stagiaires décliné dans l'habilitation nationale des Ceméa à dispenser les formations BAFA/BAFD.

En 2015, le site SAP a accueilli **2 682 animateurs et directeurs stagiaires** en recherche de stages pratiques, **141 organisateurs** ont été agréés et ont déposés 391 offres représentant 2 333 postes d'animateur ou de directeurs à pourvoir.



LES CEMÉA, ORGANISATEURS

Les accueils collectifs de mineurs en Polynésie

En 2015, cinq centres de vacances ont été organisés par les Ceméa de Polynésie touchant 494 enfants et adolescents encadrés par des équipes qualifiées et motivées, deux camps d'adolescents et trois centres de loisirs sans hébergement.

Deux CLSH ont été organisés dans la commune de FAAA dans lesquels plus de 300 enfants (dont 200 issus des quartiers classés prioritaires) ont ainsi pu vivre des vacances éducatives différentes de leur quotidien. Le partenariat avec le Contrat de ville s'est poursuivi dans la continuité de l'année précédente, 17 animateurs formés par les Ceméa et issus de la commune se sont intégrés aux équipes comme convenu.

Un CLSH sur l'atoll de MANIHI, inscrit dans le dispositif d'obtention du BAFA, a été ouvert pour permettre aux stagiaires formés en février d'accomplir leur stage pratique. Il a accueilli une cinquantaine d'enfants.

Pour les camps d'adolescents à MOOREA, plus d'une cinquantaine de jeunes se sont embarqués pour l'île sœur. Deux moments forts du centre cette année :

- La rencontre avec un camp d'ados de France, basée sur des échanges culturels.
- Le mini-camp au lycée agricole d'OPUNOHU, qui a permis d'orienter les activités vers un retour à la nature et une certaine authenticité dans les loisirs, en rupture avec la société de consommation dans laquelle baignent les jeunes. A cet effet, plusieurs randonnées ont été organisées pour découvrir MOOREA différemment : « le sentier des ancêtres, les trois pinus ».

Tous ces séjours sont de véritables aventures humaines et pédagogiques, à travers des activités ludiques manuelles, sportives, de découverte et d'expression. C'est bien par ces expériences de vie collective, que les Ceméa assurent le mieux leur mission d'éducation populaire. La qualité du vivre ensemble dans les moments au quotidien, des relations nouées entre enfants et avec l'encadrement permet un progrès chez chacun et participe beaucoup à la construction de la confiance et l'estime de soi.



La création d'un statut du volontariat dans l'animation en Accueils collectifs de mineurs

Le volontariat de l'animation, reconnu par un statut spécifique, permettrait la mise en oeuvre et la valorisation d'un double processus éducatif, l'éducation des enfants dont les jeunes animateurs ont la responsabilité dans les ACM, et leur propre formation citoyenne dans ce cadre particulier.

Ce volontariat contribue au départ en vacances des enfants et des jeunes. Ce volontariat inscrit l'engagement du jeune dans une action d'intérêt général, porteuse des valeurs de la République et au cœur des difficultés actuelles du vivre ensemble. Ce volontariat, reconnu et valorisé par un statut spécifique se traduirait par :

- Une charte nationale du volontariat de l'animation qui déterminerait les droits et les devoirs des volontaires et des organisateurs d'ACM qui les accueillent.
- Une formation assurée et prise en charge, dans le cadre d'un dispositif spécifique, comme le BAFA et le BAFD.
- Un volontariat indemnisé, contribuant fortement à favoriser l'accessibilité pour le plus grand nombre à ce volontariat.
- Un accès réservé aux organisateurs d'ACM sans but lucratif.
- Une protection sociale et des droits à la retraite doivent être mis en place et pris en charge par l'État.

Laurent Michel

Vers l'Éducation Nouvelle n°558 - Avril 2015

Les objectifs de la formation BAFA

Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant

- de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité ;
- de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination ;
- d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Arrêté du 15 juillet 2015 - Art. 9.



■ 2015, un partenariat durable avec la CNAF

L'année 2015 est la deuxième année de la convention pluriannuelle 2014-2017. Convention portant sur deux axes.

Axe 1 Agir pour la qualité éducative des ACM auprès de publics spécifiques

• En direction des publics accueillis

Les jeunes enfants. Il s'agit de la tranche d'âge 2/6 ans. Elle correspond aux jeunes enfants accueillis sous différentes formes d'accueil de loisirs et en accueil collectif avec hébergement.

En 2015, les Ceméa ont continué le travail engagé en 2014 dans le cadre d'un travail de transversalité entre le secteur animation et la mission « jeunes enfants », inscrit dans le projet national des Ceméa.

Comme en 2014, a été maintenue en 2015, une importante offre de formation d'approfondissement BAFA Jeunes enfants, sur l'ensemble du territoire.

En 2015, ont été organisés deux séminaires sur les questions relatives aux jeunes enfants, un autour de l'activité des jeunes enfants et l'autre sur les jeux symboliques et les jeunes enfants. Par ailleurs l'axe de formation des formateurs s'est poursuivi ; en 2015 s'est déroulé un stage de formation de formateurs.

En 2015, l'innovation principale a consisté en une expérimentation : l'organisation d'un espace d'accueil parents enfants, aménagé pour recevoir les parents et leurs enfants (de 1 à 3 ans) pendant le congrès national des Ceméa dans des conditions respectueuses des valeurs de l'Éducation nouvelle.

Les enfants porteurs de handicap. Les Ceméa se sont engagés pour rendre plus effectif le droit aux vacances pour les enfants et les jeunes porteurs de handicap. A ce titre, ils ont participé aux travaux du comité de suivi de la charte « Handicap vacances et loisirs non spécialisés » avec la JPA. Le groupe national « Accueillir la différence » a finalisé ses travaux d'actualisation d'outils de formation, nécessaires à la formation des militants. Il s'est impliqué dans l'accueil des personnes porteuses de handicap lors du congrès de Grenoble.

Les relations et le partenariat avec des organisations d'Éducation populaire organisant les différents types de vacances et de loisirs collectifs mettant en œuvre l'inclusion de ces publics, ont été maintenus, c'est dans ce cadre que quelques expérimentations ont été conduites dans des ACM, visant notamment à travailler les conditions d'accueil sur un même centre, de séjours d'enfants et de séjours adaptés.

Comme pour les jeunes enfants, les Ceméa ont maintenu en 2015 une offre de formation BAFA approfondissement « accueil de publics porteurs de handicap » sur tout le territoire.

En direction des jeunes animateurs et directeurs volontaires

La reconnaissance de l'engagement des jeunes par un statut du volontariat. La reconnaissance de cet engagement au niveau français et européen passe par la création d'un statut du volontariat dans l'animation, les Ceméa n'ont pas changé de position là-dessus. C'est pourquoi le travail et la contribution au sein de collectifs, de plateformes (Solidar, Eucis LLL) et en lien direct avec la Commission européenne et le Conseil de l'Europe ont été poursuivis. Il y a en effet toujours autant de convergences sur la promotion de cet engagement avec les partenaires européens.

En 2015, les Ceméa ont travaillé en commission nationale à la valorisation du projet de loi sur le volontariat de l'animation

déposé en juillet par un collectif de députés. Ce lobbying s'est effectué en continuité de la participation à diverses auditions fin 2014 et en 2015 sur la Loi ESS (Économie

Sociale et Solidaire), notamment la simplification de la vie associative, ou l'engagement jeunesse.

En 2015, les Ceméa ont continué à participer activement à la plateforme pour la création d'un statut de l'animateur volontaire piloté par la JPA et ses déclinaisons dans les comités départementaux.

Le sens des formations à l'animation volontaire

En 2015, les Ceméa ont maintenu leur engagement politique et pédagogique sur ce dispositif de formations et y ont porté le sens spécifique de cette formation éducative et citoyenne, auprès de la tutelle, des organisateurs et des publics accueillis en formation. Cet engagement s'est poursuivi sur les différents axes proposés tant au plan quantitatif pour le nombre de personnes accueillis en formation, que sur le plan pédagogique et politique en direction des militants formateurs, des partenaires institutionnels, locaux et nationaux.

Cette orientation demande un effort important afin de former tous les militants formateurs, salariés ou volontaires, soit environ 1 300 personnes.

• En renforçant les compétences des militants

En 2015 les Ceméa ont continué de mettre en place un dispositif de formation des militants permanents et non permanents. Cette question reste une priorité pour les Ceméa. Le plan de formation 2015 a concerné 371 militants lors de 19 stages de formation sur des sujets et activités très variés : contes et livres jeunesse, expression, écriture, éducation à l'environnement, genre/égalité, chants et activités musicales, haute montagne, etc.

• En développant la production d'outils pédagogiques et de publications

En 2015, après les attentats de janvier, les Ceméa ont initié en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et les Francas, deux chantiers pédagogiques innovants, qui trouveront une réalisation concrète en 2016 : un Mooc (Massive Open Online Courses) sur la laïcité prolongement de la réactualisation du site « la Laïcité à l'usage des éducateurs » et des parcours de formation Citoyenneté et numérique, dans le cadre du projet « Déclics numériques ».

En 2014, un travail de réalisation de 4 numéros dans la collection « Textes de références » avait été initié. Il s'est poursuivi en 2015 et a abouti à la parution de 4 nouveaux numéros tirés à 2 000 exemplaires chacun : Activités physiques et jeux ; Activités manuelles ; Activités milieu et environnement ; Expression et activités artistiques.

Les revues « *les Cahiers de l'animation* » et « *Vers l'Éducation Nouvelle* » restent un des supports essentiels pour la diffusion des pratiques et des conceptions éducatives et pédagogiques des Ceméa (voir la partie « Les publications pour diffusion les idées de l'Éducation nouvelle » de ce rapport d'activité page 89).



Axe 2 Agir pour la qualité des ACM dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs

• Accompagnement des collectivités

Cet axe de travail a été coordonné au plan national par un groupe de pilotage réunissant les différents secteurs concernés des Ceméa, Animation et Ecole en particulier. Ce sont ensuite les Associations territoriales qui ont mis en œuvre cette politique dans les territoires.

Tous les points prévus ont été mis au travail : l'aide au montage de projets éducatifs, l'accompagnement des collectivités, la mobilisation des différents acteurs éducatifs et l'association des familles, la formation des acteurs en pluri disciplinarité.

Dans le cadre d'accompagnement des PEDT, les Ceméa sont intervenus en continuité du travail enclenché en 2014, affinant plus avant le travail sur les projets éducatifs de territoire. Ceci correspond à 329 actions en 2015 (245 actions en 2014), pour un chiffre en moyenne de 5 000 participants.

• Expérimentations

Comme chaque année, de nombreuses initiatives ont été prises dans les territoires pour accompagner les collectivités dans l'élaboration des projets éducatifs territoriaux, pour la formation pluri acteurs, animateurs / enseignants / intervenants potentiels. Lors du congrès, dans le cadre de la valorisation de 100 projets d'Éducation nouvelle, ont été présentés, 14 projets, relevant de la thématique « Projets éducatifs pour la réussite scolaire », 6 projets sur « L'éducation à la parentalité » et 12 projets sur la « Coopération territoires, publics, partenariat ». Ces projets au-delà d'une présentation étaient analysés collectivement en vue d'un essaimage potentiel dans le réseau. C'est dans cet esprit aussi qu'ont été développés les outils spécifiques à l'accompagnement des classes de découverte et la formation des acteurs, dans une logique connexe à ces enjeux.

• Formation initiale et continue des animateurs

Suite au chantier débuté en 2014 sur le recensement des offres en Formation Professionnelle Continue (FPC), le travail a abouti en 2015 à la parution d'un catalogue national de ces formations 2016, actuellement diffusé sous forme de catalogue et disponible dans une version interactive en ligne sur le site des Ceméa.



Se former à devenir formateur...

Aujourd'hui, en animation volontaire, les équipes d'encadrement des actions cooptent des stagiaires qui souhaitent s'engager dans l'association Ceméa. Cette rencontre et cette invitation d'une équipe sont le mode principal d'entrée dans l'association.

Les personnes cooptées sont invitées à participer à une première rencontre, appelée « l'accueil des nouveaux formateurs » qui a lieu quelques jours après la fin des stages en parallèle de la réunion du bilan des équipes. La notion d'accueil est fondamentale aux Ceméa, il est donc important pour ce premier temps échange autour du statut et de la fonction de formatrice que les personnes se sentent « accueillies ». Rencontrer au cours de cette première soirée un formateur de l'équipe « cooptante » venu au bilan des équipes, renforce un premier point d'accroche avec l'association.

Afin de poursuivre le processus de formation, le secteur Animation Volontaire propose, chaque année, deux weekends de formation. Ces rencontres sont l'occasion de réfléchir aux pratiques de formations - Quelle posture, quel positionnement adopter ? - et de maîtriser davantage de compétences techniques d'activité.

Echanger sur ses pratiques rend possible la construction collective de repères, de compétences et de moyen d'agir face à une société et plus particulièrement à des accueils collectifs de mineurs qui ne cessent d'évoluer. Partager repères, compétences, accepter les débats, permet ensemble de trouver des solutions. C'est un enjeu de ces rendez-vous réguliers.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Formation des animateurs à Grande Synthe

Fin 2014, la commune de Grande-Synthe dans le Nord a lancé un appel d'offre pour former nombre de ses administrés au BAFA et au BAFD, suite aux besoins émergents en lien avec la réforme des rythmes éducatifs et l'accès aux loisirs des jeunes grand-synthois. Les **Ceméa Nord-Pas de Calais** ont répondu à cet appel et ont été retenus. Deux formations générales BAFA et deux approfondissements BAFA « Animation en Accueil de Loisirs » ont été conduites tout au long de l'année 2015, sur le territoire communal. Une centaine d'agents, de personnels recrutés en dispositif « emplois d'insertion » ou des bénévoles intervenant pour la direction Animation et Loisirs de la Ville, ont ainsi été formés. Une dizaine d'autres a été accueillie sur des formations BAFD que l'association mettait déjà en œuvre.

Ces actions de formation ont été construites dans le cadre d'une démarche concertée avec la commune et avec d'autres acteurs éducatifs du territoire - représentant de l'Éducation Nationale, structures de jeunesse associatives - pour tendre au mieux vers une réponse efficiente aux besoins identifiés par les différents acteurs. En plus de correspondre au projet politique de l'association, en s'impliquant dans des projets communaux éducatifs de territoire empreints de co-éducation et d'éducation populaire, cette action a permis aux Ceméa Nord-Pas de Calais d'asseoir son influence sur le territoire des Flandres maritimes.

Ce type d'actions, qui se même si multipliées en 2014 et 2015 dans le cadre de cette réforme, a contribué à l'émergence de nouveaux partenariats. Même si cet appel d'offre conjoncturel n'a pas été relancé, Les Ceméa ont été reconnus pour leur implication dans ce type de projet. Aujourd'hui, d'autres actions portées par les Ceméa Nord-Pas de Calais peuvent être envisagées : nouvelles formations à l'Animation volontaire, formations professionnelles continues, accueil de stagiaires en formation professionnelle dans ce secteur.

Encadrer une colo

Ce n'est pas qu'un job d'été. Ceux qui entrent en formation le savent ou le pressentent. Au pire, ils le découvrent. S'occuper d'enfants en collectivité, lors de temps de loisirs et de vacances est une expérience précieuse, parfois déterminante, dans la possibilité ouverte de participer à des activités d'intérêt général, dans la construction du sens collectif. Et il n'y a pas à souligner outrancièrement le caractère éducatif de la mission. Elle l'est de fait. Et le plus souvent dans les situations les moins didactiques. Quand il s'agit d'atteindre l'autonomie dans les gestes élémentaires de la vie quotidienne. Quand il s'agit de prendre une décision collective. Quand il s'agit de gérer un conflit. Quand il s'agit de découvrir l'insoupçonné.

« Quand j'serai grande, je veux être heureuse, savoir dessiner un peu, savoir m'servir d'une perceuse, savoir allumer un feu, jouer peut-être du violoncelle, avoir une belle écriture pour écrire des mots rebelles à faire tomber tous les murs », chantait Renaud dans une chanson en forme de manifeste éducatif. À croire que le meilleur de l'Éducation populaire lui avait inspiré ces paroles.

Laurent Michel

Les Cahiers de l'Animation n°91 – juillet 2015



PRIS SUR LE VIF

La médiathèque, lieu de socialisation

Il est 10 heures et la médiathèque est encore bien silencieuse. Des poussettes se garent et on commence à entendre des balbutiements. Des bébés à peine réveillés, parfois même endormis arrivent un à un dans la section enfance. Ils ont entre 0 et 3 ans, certains parlent, d'autres font du quatre pattes ou encore des roulades.

Pour accueillir les tout-petits, la salle de lecture s'est transformée...

Une rencontre, bimensuelle, organisée par la médiathèque, permet de découvrir différemment ce qui est proposé dans la section petite enfance. Pour les bébés, c'est un moment de découverte ou de redécouverte des livres et des histoires mais aussi des formes, des images, des comptines, première découverte du récit. Le livre devient alors le prétexte à la discussion, à la chanson et permet de se familiariser avec la richesse du langage écrit. Cette initiative est aussi l'occasion d'une socialisation avec d'autres enfants, parfois unique lorsque les enfants sont gardés à domicile par l'un des deux parents. Des relations sociales se créent entre adultes et enfants, entre enfants ainsi qu'entre adultes. C'est un lieu transgénérationnel où des enjeux importants se créent pour les acquisitions à venir de l'enfant.

Les quatre caractéristiques d'une activité authentique

Encore faut-il ne pas confondre activité et agitation, activité et occupation routinière ! Pour éviter de tels contresens, rappelons les quatre caractéristiques d'une activité authentique. Une activité est fonctionnelle : elle fait « travailler » l'intelligence sous toutes ses formes ; elle met en mouvement les fonctions corporelles et mentales en harmonie avec leur stade de développement. Une activité est opératoire ; elle procède à des transformations aussi bien du réel et de son appréhension que dans le fonctionnement même de l'intelligence. Une activité naît d'un intérêt, d'un désir de comprendre le monde et/ou de le transformer. En ce sens, elle est le contraire de l'ennui et d'une simple « occupation » du temps. Elle est vécue par une personne qui inscrit son activité, son action dans son existence même. Une activité est circonscrite dans le temps et dans l'espace ; elle se déroule sur une durée plus ou moins précise, dans un lieu ou un milieu donné et en relation avec lui.

RENFORCER LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Une expérimentation dans la Manche

Quand des militants des **Ceméa de Haute-Normandie** font le pari de faire vivre les valeurs et les démarches défendues par leur mouvement, cela donne une expérimentation dans la Manche (Gouville sur Mer), dans un centre permanent de la Ligue de l'Enseignement, avec une vingtaine d'animateurs, une équipe de direction composée de trois responsables de stage, pour 120 enfants par semaine. Tout part donc de l'envie de mettre en pratique les aspects défendus dans les stages BAFA et BAFD, d'être cohérents dans le discours face aux futurs animateurs ou directeurs de séjours, de continuer à progresser personnellement et techniquement dans ce milieu inépuisable en situations humaines qu'est l'animation volontaire !

Dans la pratique, c'est prendre le temps de construire le projet pédagogique et d'aménager avec l'équipe en amont, de construire des démarches pédagogiques favorisant l'expression des envies et l'élaboration de projets d'enfants, permettant de prendre le temps d'être en vacances, de faire vivre le collectif sans étouffer les projets individuels ou de petits groupes d'enfants.

C'est aussi convaincre les personnels en place à l'année qu'il est possible de faire autrement pour le bien être des enfants, tant dans l'organisation des salles de restauration, dans les horaires de petit-déjeuner, dans la gestion des imprévus. C'est négocier avec les prestataires de services pour que les enfants puissent profiter et non subir des activités imposées dans leur séjour au détriment du repos et des envies.

En tant que formateurs, c'est accompagner une équipe, plus ou moins expérimentée, en permettant à chaque animateur de trouver sa place, de continuer à se former, tant dans le travail d'équipe que dans l'organisation de la vie quotidienne et des activités.

C'est enfin recréer des liens avec une autre association d'éducation populaire du territoire normand, participer à l'évolution du fonctionnement d'une de ses structures et chercher avec lui une cohérence entre un projet éducatif et des pratiques pédagogiques.

L'équipe de direction et d'animation a ainsi été réaffirmée dans ses choix éducatifs et pédagogiques. Les personnes pourront s'appuyer sur cette expérience pour continuer à faire progresser les valeurs de l'Éducation nouvelle dans l'Éducation populaire et l'animation volontaire.

Accompagnement de bases de mini-camps et de loisirs, en Pays de Loire

Dans le monde des bases de loisirs, nombreux sont les lieux qui appuient leurs communications sur une offre dite de consommation. Que ce soit de la voile, du kayak, de l'escalade, ou du parachute ascensionnel, l'idée est d'attirer les groupes à travers des d'activités toutes plus incroyables les unes que les autres. Il en résulte un programme de vacances préétabli, sur lequel le groupe ne pourra que peu ou pas donner son avis et des journées rythmées par les interventions extérieures. Le rythme des interventions, les contraintes qui en découlent, ne permettent pas la mise en place d'un projet où les journées se construisent selon les envies et projets des enfants.

Les **Ceméa de Pays de Loire** souhaitent soutenir des alternatives à ce phénomène. En 2006, ils ont choisi de s'associer à la gestion d'une base de loisirs, en partenariat avec Anim'action et la Métairie d'Ardennes, afin de permettre à des groupes de vivre des vacances à un rythme choisi, de construire les activités en lien avec l'environnement et les envies des enfants. Cette base de loisirs, installée dans un environnement suscitant, regorge de possibilités : sorties en kayak, observations des insectes, création de vivarium, fabrication de cabanes, participation à la traite des chèvres, fabrication de son propre fromage...

Grâce à la présence d'une personne ressource, les Ceméa accompagnent les groupes dans la découverte des richesses de l'environnement, du réseau d'agriculteurs locaux, et la mise en place d'activités (kayak, cabanes, atelier bois...). Par sa présence, et ses fonctions, cette personne rend également possible l'échange de savoirs entre équipe d'animation, et la poursuite de la formation de chaque personne présente sur le site.

En 2015 les Ceméa ont accompagné 4 bases de loisirs dans la région : la métairie des Ardennes à Sainte-Pazanne (44), la base de Pruille au camping Municipal de Pruille (49), la base de loisirs de Montoir de Bretagne (44), la base de loisirs de du Jardin de la Baronnerie a Bois de Cené (85).

Ces actions représentent 470 journées enfants (soit un remplissage moyen de 117 journées par base, sur 6 semaines d'ouverture, soit une moyenne de 19 enfants par semaine).

Pour l'année 2016, les Ceméa souhaitent poursuivre le développement de ces bases de mini-camps avec l'ouverture d'une nouvelle base de loisirs, et un objectifs de doubler le nombre de journées enfants. Il s'agit également de mettre au travail avec d'autres organisateurs de bases de mini-camps l'élaboration d'une charte commune, et d'envisager l'organisation d'un réseau de diffusion commun de ces bases de loisirs.



■ Former des animateurs de l'Éducation populaire

Les Ceméa revendiquent une conception de l'animation et des métiers d'animateurs qui se réfère au projet de l'Éducation populaire et aux pratiques de l'Éducation nouvelle. En référence à cette acception de l'Éducation populaire, les Ceméa affirment que les animateurs ont une responsabilité sociale, politique et éducative.

Aujourd'hui, ces principes sont percutés par des tensions et des paradoxes forts, issus entre autre de l'évolution importante du paysage de l'animation professionnelle, de la réforme de la formation professionnelle et des modalités de financements de ces formations. Tension lorsque les activités de formation professionnelle sont très fortement liées à des politiques régionales de l'emploi et contraignent les associations aux enjeux de la concurrence marchande, à l'accueil de stagiaires en recherche d'emploi, à l'accompagnement de politique territoriale s'appuyant sur des emplois à temps partiel non choisis voire précaires et sous qualifiés.

Enclenchée en 2014, le rapport de la Mission d'Évaluation des Politiques Publiques (MEPP) a préconisé une réforme de la politique de formation et de certification du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Celle-ci a débutée en 2015 pour une mise en application en 2016. Les objectifs de celle-ci portent majorité sur une évolution de l'habilitation et sur la simplification du BPJEPS, ayant pour but d'harmoniser les diplômes sur l'ensemble de la filière, d'améliorer la lisibilité des compétences attestées et de faciliter la construction de parcours de formation incluant les certifications des différents acteurs.

Les principes du BPJEPS restent un cadre unique pour un diplôme commun aux champs du sport et de l'animation, ensuite décliné en 2 spécialités (sport/animation) puis mentions (disciplinaire ou familles d'activités) et, le cas échéant en option. Les travaux ont conduit à la construction d'un BPJEPS en 4 UC avec deux UC trans-



versales et deux UC dites « de spécialisation ». Le maintien d'une UCC spécifique pour les fonctions de direction d'ACM.

Ces travaux ont permis aux Ceméa de porter quelques combats politiques et pédagogiques.

D'abord sur des questions du temps de formation, car l'année 2015 s'est terminée par une forte mobilisation pour le maintien d'un BP à 600h de formation en centre face à un ministère voulant le diminuer à 400h. Volonté de réduire le temps et les coûts de formation afin de répondre à la pression des Conseils régionaux.

Les Ceméa ont également porté très fortement et bien souvent seuls, le combat pour la reconnaissance des parcours non professionnels et en particulier le BAFD ainsi que le CQP dans le nouveau BP. Le résultat de ce travail apparaîtra dans les arrêtés de mention du BP loisirs tout public, reconnaissant le BAFD et le CQP par une équivalence d'UC.

Les Ceméa ont très largement contribué à la mise en œuvre de cette réforme en intégrant les groupes techniques et le comité de pilotage, constitué par le ministère, pour reconstruire les mentions au plus près des réalités de terrain.

L'ANIMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES

Plus de 2 400 animateurs qualifiés du niveau V au niveau 2

En 2015 ont été accueillis **2 405 stagiaires** en formation du niveau 5 au niveau 2, soit environ 70 stagiaires de plus qu'en 2014.

Le niveau V et les CQP ont totalisés **750 stagiaires** soit une augmentation de 56% de cette activité. Il est à noter que les Ceméa représentent 25% des certifications nationales en CQP tout organisme confondu.

Le niveau IV BPJEPS représente à peu près la moitié de l'activité de formation diplômante. **1 194 stagiaires** ont été accueillis en 2015. Ce niveau de formation défini comme cœur de métier du champ de l'animation sur une posture d'animateur de face à face pédagogique, correspond logiquement au noyau dur de l'activité des Ceméa. Le BPJEPS dans le champ de l'animation est décliné en 6 spécialités, les Ceméa sont présents sur l'ensemble de ces spécialités en 2015, avec une majorité de formation BPJEPS Loisirs Tous Publics, suivi de la spécialité Animation Sociale. L'ensemble des Associations territoriales des Ceméa ayant une activité de formation diplômante est présent sur ce niveau de formation (17 en métropole et 3 en outre-mer).

Les formations de Niveau 3 ont accueilli **414 stagiaires** et le niveau II, 47 stagiaires.

DESJEPS, un partenariat Ceméa/ Fédération des Centres sociaux

La Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de France et les Ceméa sont deux mouvements d'Éducation populaire partageant des conceptions convergentes sur le rôle des pratiques d'animation comme vecteur d'émancipation des personnes et des groupes, facteur de dynamisation des territoires. Ces deux organisations entretiennent des relations tant au niveau de leur direction de réseaux que sur les terrains où bénévoles et salariés des deux organisations se croisent dans des actions de formation ou d'animation. En 2015, les deux organisations ont fait le choix de la co-construction d'un projet de formation DESJEPS en référence à la formation-action.

Ces choix pédagogiques découlent de leurs options d'Éducation populaire. Ils visent une adéquation des contenus et des modalités de formation aux réalités des terrains, des projets des établissements et des personnels de direction. La formation a démarré en octobre 2015.

Les enjeux de réussite de cette expérimentation nationale, sont essentiels. Si elle est concluante, elle aidera à généraliser la démarche avec des retombées importantes.

Les Ceméa souhaitent développer ce type de partenariat de sens, politique avec leurs partenaires. Cette complémentarité est sans doute un des moyens de combattre et résister à un marché de la formation basé bien souvent sur le moins coûteux par le biais d'appels d'offre.

Une offre catalogue pour la Formation Professionnelle Continue

Le secteur Animation des Ceméa a piloté la publication de la première édition d'un catalogue de formation professionnelle continue bi-média (édition papier et édition interactive en ligne). Ce travail a mobilisé l'ensemble de l'équipe pédagogique nationale et les **Associations territoriales de Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Pays de la Loire, Bretagne, Basse Normandie, Ile de France et du Nord Pas de Calais**. Suite à un travail d'état des lieux des offres régionales, a été construite une offre harmonisée de stages de formation professionnelle continue à l'échelle du réseau. Cette première étape de création d'un outil de communication commun sera poursuivie par un travail de mobilisation des Associations territoriales pour le portage des formations du catalogue, le repérage des pôles de compétences dans le réseau, Cet outil permettra de continuer à renforcer la formation des formateurs sur de nouvelles compétences, en intégrant les logiques de formation des militants et des salariés permanents.



Un partenariat avec la CAF de l'Eure

L'Eure (27) accueille le Festival du film d'éducation depuis des années. Celui-ci se déroule dans la ville d'Évreux et est soutenu par de nombreux partenaires locaux comme nationaux. Avec la CAF de l'Eure, les **Ceméa de Haute-Normandie** ont développé un projet de « déconcentration » de ce festival dans les territoires ruraux, en s'appuyant sur les projets des Centres sociaux ou les Espaces de Vie Sociale (EVS). Au total, cinq structures ont adhéré au projet et ont intégré un aspect ou un autre du festival dans l'animation de la vie sociale de leur territoire (au total une dizaine d'événements). En effet, la plupart ne vont pas d'eux-mêmes au cinéma Pathé d'Évreux pour voir les films.

GESTION ET ADMINISTRATION

Formation des dirigeants associatifs en Polynésie

Ces formations de dirigeants associatifs ont été proposées par la Direction de la Jeunesse et des Sports aux associations volontaires ; c'est une première car les années précédentes, elles étaient dispensées par les agents du service et présentées sous l'intitulé « Gestion, Administration et Organisation ».

Les Ceméa ont ouvert la première formation en mars-avril pour la commune de MANIHI avec qui ils travaillent en partenariat depuis 2000. La deuxième formation a eu lieu en octobre 2015 pour le compte de l'Association UCJG.

Ces deux formations ont eu chacune leur spécificité, autant par la diversité des publics, les conditions matérielles de formation, les réalités de ces associations. 40 stagiaires ont participé à ces formations, 11 hommes et 29 femmes. Ces stagiaires sont tous engagés dans des associations, soit de leur commune, dans beaucoup de diversité dans le type d'associations (Associations de Parents d'élèves, Foyer socio-éducatif, associations sportives, culturelles, familiales et artisanales), soit de l'UCJG des différents archipels (RAIATEA, RAIVAVAE, TAHITI ...).

La formation s'est articulée autour de plusieurs contenus :

- Apports théoriques, réflexion, échanges, projections de diaporamas autour des éléments sur la connaissance d'une association loi 1901.
- Apports de techniques de communication qui ont permis aux stagiaires de s'exprimer, d'oser, de prendre confiance et de réagir.
- Travaux pratiques sur les différents postes (Président, Trésorier, Secrétaire), sur l'élaboration d'un budget prévisionnel sur la tenue des comptes.
- La démarche de projet : de nombreux projets, de difficultés variables, ont été proposés par les stagiaires, tous très divers et en fonction du type d'associations (Manihi) ou selon les archipels.
- Mises au point et petits bilans pour recueillir les impressions des stagiaires, s'adapter au mieux à leur demande. Un bilan oral final et une évaluation écrite.
- Recueil de leurs attentes, leurs questions et l'expression de leurs difficultés.
- Rencontres avec les élus et Madame le Maire (pour répondre aux questions des associations) et lors du bilan final, (cérémonie d'ouverture et de clôture).



ANIMATION PÉRISCOLAIRE

Ouverture d'un CQP à Angoulême

La MJC Louis Aragon a été chargée de l'accueil périscolaire dans le quartier de Ma Campagne à Angoulême. Dans ce contexte, l'embauche de jeunes en emploi d'avenir pour assurer l'encadrement des enfants a amené l'équipe de direction à réfléchir à la question de la formation et de la qualification des personnels du périscolaire.

Les **Ceméa de Poitou Charentes** ont donc mis en place à leur demande un CQP bi-qualifiant « Animateur de Loisirs Sportifs » et « Animateur périscolaire », dans le cadre d'un partenariat avec le Comité Régional Sport pour Tous. Le CQP « Animateur périscolaire » est un diplôme de la branche animation et permet de professionnaliser des acteurs de l'animation dans ce domaine particulier.

Cette formation a montré que le travail avec ces publics en insertion professionnelle était exigeant tant du côté des formateurs que de celui des tuteurs, et que la réussite des candidats est très liée à leur accompagnement dans la structure. Une deuxième formation aura lieu en septembre 2016 à Fléac. Les Ceméa renforcent ainsi leur présence en Charente, où les besoins sont nombreux et les associations d'Éducation populaire locales en attente de la présence du mouvement Ceméa.



ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION

Partenariat avec l'association des Centres sociaux de l'Arrondissement de Dieppe

La mise en réseau des centres sociaux sur le territoire de Dieppe permet à plusieurs structures d'un territoire de mutualiser des outils, des analyses et des projets, à la fois urbain (Agglomération de Dieppe) et très rural (Pays de Bray). Les **Ceméa de Haute-Normandie** sont reconnus sur ce territoire notamment par leur implication dans la formation des acteurs.

Les projets d'Éducation populaire convergents et l'attachement aux valeurs de l'Éducation nouvelle d'acteurs de ce territoire, fondent ce partenariat qui permet à chacun de développer des actions en impliquant les habitants, en cohérence avec les conceptions partagées d'émancipation des groupes et des personnes.

Plusieurs directeurs de centres sociaux sont ainsi entrés en formation DESJEPS en mai 2016 dans la formation menée par les Ceméa en partenariat avec l'IRTS-IDS Normandie Rouen à Canteleu. Les Ceméa interviennent aussi ponctuellement sur des actions menées sur ce territoire (sur la laïcité par exemple) et projettent l'accompagnement de formations continues ou d'actions culturelles. Les Ceméa de Haute-Normandie proposent des formations professionnelles habilitées du BAPAAT (niveau V) au DESJEPS (niveau II) en cohérence avec la charte nationale des formations professionnelles des Ceméa.

Un fort engagement dans la formation à l'animation professionnelle en PACA

Les **Ceméa Provence-Alpes-Côte d'Azur** amplifient leurs actions avec une offre de formation couvrant tous les niveaux de la branche professionnelle (CQP, BAPAAT, BP, DE et DES).

- Les certificats de qualification professionnelle Animateurs Périscolaires (CGP-AP). 53 stagiaires des Centres de Culture ouvrière à Marseille ont participé pendant 8 mois à cette formation. Deux autres formations ont eu lieu pour les agents de la commune de Saint Laurent du Var et pour ceux de la ville de Puget-Théniers (Alpes Maritimes) (20 stagiaires).
- Le Brevet d'Aptitude professionnel d'Assistant animateur technicien (BAPAAT). Deux formations ont eu lieu à Marseille (29 stagiaires), une autre à Saint Martin du Var (10 stagiaires).
- Les BP-JEPS – cinq sessions (Loisirs tous publics et Animation sociale) ont été organisées à Marseille et dans les Bouches du Rhône, elles ont accueilli 47 stagiaires. Trois sessions (Loisirs tous publics et Activité physique pour tous) ont eu lieu à Nice, elles ont accueilli 40 participants environ.
- Les DE-JEPS – Plus de 40 personnes ont participé à ces formations, ce qui correspond à une forte hausse du nombre de journées-stagiaires, liée en partie à la réforme des rythmes éducatifs, mais aussi au partenariat exceptionnel avec l'association ADDAP, qui s'occupe de prévention spécialisée sur le territoire de Marseille.
- Le DES-JEP – Un groupe en formation pour diriger une structure socio-éducative, a démarré en janvier 2015, cette session s'achèvera en novembre 2016.

L'ensemble de ces actions qui ont accueilli 396 participants, correspondent à 15 520 journées stagiaires, soit une augmentation de 35% par rapport à 2014.

PRIS SUR LE VIF

Former au cœur d'un territoire

En 2014, les **Ceméa Nord-Pas de Calais** ont initié une collaboration avec la fédération des centres sociaux du Pas de Calais, un BPJEPS « Animation Sociale » sur le territoire du littoral, et plus précisément sur la commune de Calais. La fédération souhaitait former 14 agents de plusieurs centres sociaux du territoire de la côte d'Opale.

La formation a lieu dans le centre social « Henri Matisse », qui se situe dans le plus grand quartier de la ville « le Beau-Marais ». Cette structure très bien implantée, accueillera les stagiaires de février 2015 à décembre 2016. Ensemble, les Ceméa Nord-Pas de Calais et la fédération des centres sociaux ont décidé de construire la formation sur deux ans afin de répondre au mieux aux besoins des salariés ainsi qu'aux réalités des employeurs. Durant la formation, la directrice du centre est intervenue, cela a permis aux stagiaires de comprendre l'histoire de la structure et plus globalement d'aborder celle des centres sociaux. Les Ceméa s'efforcent dans chacune de leurs formations de prendre en compte le milieu. Depuis quelques années, la ville de Calais est très médiatisée ; la question des migrants bloqués à l'une des frontières de l'espace Schengen place la ville dans le feu de l'actualité locale, nationale et européenne. À plusieurs reprises, la problématique « des migrants » a été abordée en formation par des échanges et des débats. Les Ceméa ont organisé des rencontres avec des acteurs du quotidien travaillant auprès de ce public et « dans la jungle » de Calais. Le formateur s'est appuyé sur des ressources du territoire abordant cette question : le film « Hope » projeté au cinéma « l'Alhambra » ; la visite guidée d'une exposition photographique dans le camp lui-même durant la journée internationale des migrants. Ces journées de formation ont permis de réfléchir sur le rôle éducatif et social de l'animateur professionnel et au pas de côté nécessaire pour demeurer professionnel.

La problématique des migrants occupe sur le territoire du Calais une part importante de l'actualité sociale. Les Ceméa, mouvement d'Éducation populaire et d'Éducation nouvelle, ne font pas l'impasse sur la réalité. Au contraire, ils s'appuient dessus pour travailler le regard, l'agir et permettre une meilleure prise en compte de l'individu.



SYNERGIE ASSOCIATIVE EN LOIRE ATLANTIQUE

Animation Rurale, Fédération des Centres sociaux, Ceméa, une coopération réussie

En Octobre 2015, les Ceméa ont signé une charte de coopération avec ces structures. Au-delà des principes communs et partagés (éducation, laïcité, la place de l'action collective, l'engagement...) les trois partenaires ont constaté l'accélération de certaines orientations : l'augmentation des concurrences et des dérégulations, l'avancée du secteur à but lucratif dans les secteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et plus globalement social, la réduction des moyens des collectivités territoriales. Ces constats ont conduit les signataires à réaffirmer et à renforcer leurs coopérations et leurs solidarités.

Cette charte marque donc la volonté de privilégier les coopérations entre les **Ceméa des Pays de la Loire**, Animation Rurale 44 et la Fédération des Centres sociaux de Loire Atlantique au service d'ambitions partagées. Elle s'inscrit dans une démarche de subsidiarité, de complémentarité et de mutualisation par rapport aux actions existantes mises en œuvre par les signataires.

Ainsi, dans le cadre de l'accompagnement des associations adhérentes aux fédérations, Animation rurale 44 et la Fédération des Centres sociaux de Loire Atlantique pourront proposer l'intervention des Ceméa Pays de Loire afin de renforcer la dynamique d'initiative collective locale, par exemple dans le cadre de la mise en œuvre de modules de formation professionnelle continue, de cafés pédagogiques, de propositions de prêt de matériel pédagogique...

De même, si une association adhérente des fédérations fait une demande d'accompagnement spécifique auprès des Ceméa Pays de la Loire, ceux-ci en informeront la Fédération afin que l'accompagnement de l'association se fasse de façon concertée pour une efficacité optimale et une complémentarité d'intervention. Les signataires s'engagent à partager leurs informations, leurs analyses dans les différentes coordinations dans lesquelles elles sont présentes.

Animation et éducation à la consommation

Parler de consommation dans les milieux de l'animation, c'est souvent aborder des rivages ambigus. La consommation est recherchée et vantée pour son potentiel de réalisation quand il s'agit de permettre l'accès aux biens et aux pratiques culturels. Elle est déplorée quand il s'agit de qualifier des pratiques déliées de toute mise en perspective éducative ou émancipatrice, les fameuses « activités de conso ». Sur le terrain, c'est bien souvent à l'occasion des pratiques du quotidien – manger, se divertir, se cultiver, se faire plaisir... – que les éducateurs de tous poils pourront aider à décrypter les rouages de la société de consommation, à faire des choix conscientisés, des plus modestes avec son argent de poche à ceux qui engagent le collectif et, partant, permettent une lecture critique du monde dans lequel nous vivons.

Les séjours de vacances collectives doivent se saisir des situations de consommation pour en faire une occasion primordiale de réflexion, d'apprentissage, d'éducation. Il s'agit ici d'éducation à la consommation, à la valeur symbolique de la monnaie, à la gestion de son pouvoir d'achat, à l'art de consommer. S'il est utile que les consommateurs soient défendus, nous devons au-delà d'une attitude de défense, pratiquer un agir offensif, penser une éducation à la consommation décomplexée et sans culpabilité.

Accompagnement des Conseils de quartier de la Ville de Strasbourg



Les conseils de quartiers sont des instances de démocratie participatives dans lesquelles des habitant.e.s et représentant.e.s du tissu associatif débattent, émettent des avis sur des objets et projets d'actualité de leur quartier (cohabitation piétons/cyclistes, aménagement urbain, lien social, ...).

Les **Ceméa Alsace** ont été renouvelés dans le choix de la collectivité pour accompagner ces conseils de quartier à travers :

- la participation à la coordination du dispositif général,
- la participation à la démarche « allez vers », c'est-à-dire l'information et la mobilisation des habitant.e.s sur les conseils de quartier,
- l'accompagnement de chacun des 10 conseils de quartier (construction de l'ordre du jour des séances plénières ou des groupes thématiques, propositions d'animations, animation, comptes rendus), animation de l'équipe d'accompagnement des conseils de quartier.

Les conseils de quartiers sont effectifs depuis janvier 2015. Il a fallu dans un premier temps expliquer le fonctionnement de cette instance son rôle et ses missions. Dans un second temps a été mise en place l'élaboration d'un programme de travail partagé (PTP) en lien avec la collectivité, permettant ainsi la création de groupes thématiques. C'est dans ces espaces que les accompagnements se font au plus proches du besoin des personnes en fonction de leurs différences et spécificités.

Une équipe de coordination de trois personnes dont le rôle est essentiellement de veiller au bon fonctionnement du dispositif de façon globale, de le faire progresser pour répondre aux besoins exprimés en matière de formation, d'outillage des équipes accompagnantes. Elle est en lien régulier avec la Ville de Strasbourg afin de coordonner les actions. Deux séminaires réunissant les directions de territoires, les services de la démocratie locale de la ville de Strasbourg et les Ceméa ont eu lieu. Ces rencontres permettent de co-construire la démarche.

Le jardin, outil d'animation

Jardins partagés, jardins familiaux, jardins d'insertion... On en trouve au pied des immeubles, dans des écoles, des centres de loisirs.

À l'initiative de collectifs d'habitants, d'acteurs municipaux ou associatifs, ces jardins rencontrent un écho certain. Sans doute parce qu'ils sont au carrefour de différentes préoccupations prégnantes : le souci de son alimentation, la possibilité d'une auto-production, le besoin de nature, l'occasion d'une activité manuelle de plein air, une activité concrète, une activité individuelle mais inscrite dans le social, qui permet la rencontre et la co-action... Qu'il soit à dominante sociale ou pédagogique, le jardinage est une activité très riche qui, à plus d'un titre, intéresse les animateurs, jardiniers du vivre-ensemble.

